

Wolu-Inter-Quartiers en action

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Janvier 2006

MENSUEL N° 94 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Nos meilleurs vœux à toutes et à tous pour l'année 2006.

Nous espérons que vos projets personnels et collectifs pourront se réaliser en harmonie avec la vie citoyenne que nous comptons défendre plus que jamais durant l'année 2006.

Pourtant, en cette année électorale, nous devons être vigilants afin que nos interventions et nos actions soient suffisamment indépendantes pour qu'elles ne puissent pas être récupérées ou criti-

quées. Cependant, nous ne pourrions pas, d'ailleurs nous ne voulons pas, nous défilier face aux enjeux importants du mois d'octobre 2006.

Ainsi, comme en 2000, nous interpellons les formations politiques pour qu'elles nous précisent quelles sont leurs priorités pour les années à venir.

Nous espérons, qu'au-delà des divergences de vue et du côté passionnel actuel, les débats resteront sereins et que la citoyenneté, la participation, le développement

durable et la qualité de vie des habitants de la commune resteront parmi les objectifs prioritaires à développer lors de la prochaine législature.

Nous en profitons pour vous rappeler qu'il est possible de nous marquer votre soutien en vous abonnant à notre bulletin d'information (voir encart). Votre soutien nous permet d'améliorer nos actions et notre travail d'information.

Merci.

*Le conseil d'administration
Le coordinateur*

Ca bouge du côté du quartier St-Henri : un projet de déviation des bus 27 et 80 à l'étude !

Bien que pas encore officiel, beaucoup de personnes ont été avisées d'un projet de déviation des bus 27 et 80.

La Stib envisagerait (à l'essai dans un premier temps) de faire passer les bus 27 et 80, se dirigeant vers le centre ville, par l'avenue Prekelinden, le Parvis St Henri et enfin l'avenue du Castel pour

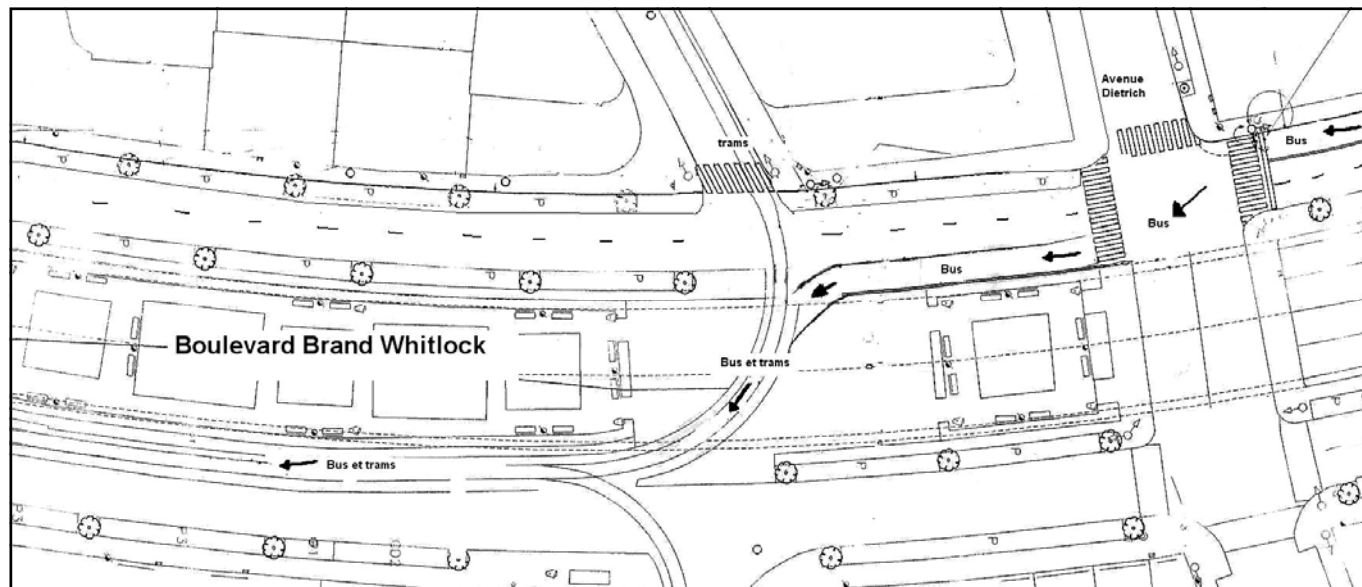
repandre le boulevard Brand Whitlock à contre sens jusqu'au Square Montgomery.

Une bande de circulation automobile serait supprimée et transformée en site propre pour les bus. Le but est d'éviter, surtout en heures de pointe, le tronçon du boulevard Brand Whitlock (le long du Sacré Cœur) fortement embouteillé.

Nous sommes bien conscients que la vitesse des bus est un enjeu capital à l'attractivité des transports en commun et que l'ère du tout à l'automobile est révolue. Il est donc

indispensable que les responsables régionaux mettent tout en œuvre pour optimiser les transports en commun et privilégier les modes de transport conformes au concept de développement durable.

Mais il existe un autre enjeu qui est celui de maintenir, voire d'améliorer la qualité de vie en ville sans laquelle le départ vers la périphérie des Bruxellois, qui en ont les moyens, peut s'accélérer. Les responsables de la planification à Bruxelles l'ont d'ailleurs prévu, par



exemple en hiérarchisant les voiries afin de pouvoir garder des zones plus calmes où les fonctions résidentielles sont particulièrement préservées.

Ainsi, nous estimons que la proposition de la STIB, à savoir dévier l'itinéraire des bus 27 et 80 à l'intérieur des quartiers, mettra trop à mal leur caractère résidentiel.

De plus, extraire les bus de la circulation sur des voiries de type boulevard ne concourt pas à la diminution de la pression automobile ; au contraire, la suppression des bus offre une place supplémentaire à l'automobile.

C'est pourquoi, après plusieurs réunions, nous avançons une solution alternative.

Le long du parc du Sacré-Cœur, entre l'avenue Albert-Elisabeth et la rue Dietrich, nous proposons la suppression du parking et la mise en site propre des bus.

Les parkings à cet endroit sont peu utilisés car il n'y a pas d'habitations et la perte des arbres à cet endroit est compensée par la présence du parc du Sacré-Cœur de Lindthout.

Au carrefour Dietrich/Brand Whiltlock, nous proposons que le réglage du feu permette au bus de démarrer avec quelques secondes d'avance sur le flot des voitures.

Cela lui permettrait de se porter sur la gauche du boulevard où quelques places de stationnement seraient supprimées, afin de rejoindre le site propre du tram existant

qui serait emprunté jusqu'au square Montgomery.

Nous avons envoyé cette proposition aux responsables de la STIB et nous espérons qu'elle pourra recevoir un accueil favorable.

Jacques Bette (Comité Prékelinden/Bois de Linthout) - Anne Gruwez (Comité Parvis St Henri/Lindthout).

Dernière minute !

Rappelez-vous ! En avril 2004, la SA GB Retail Associates avait déposé une demande de permis pour transformer l'ex garage Brel (95/101 avenue du Castel) en une moyenne surface commerciale. Les comités de quartier et de nombreux habitants s'y étaient opposés.

La Commune, par une décision du Collège des Bourgmestre et Echevins du 21 décembre 2004, avait suivi la demande des habitants, en s'opposant au projet.

Le demandeur, ainsi que le prévoit la loi sur l'urbanisme, a introduit un premier recours au Collège de l'urbanisme (au niveau régional), puis un second auprès du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. Celui-ci vient de statuer au mois de décembre. Le recours introduit le 13 septembre 2005 n'est pas accueilli et le permis est refusé.

Le refus du permis d'urbanisme est donc confirmé puisque c'était le dernier recours possible. Ce qui n'empêche pas le promoteur de rentrer une nouvelle demande de permis. Restons donc vigilants !

*Béatrix Tilquin (Comité Prékelinden/Bois de Linthout)
Anne Gruwez (Comité Parvis St Henri/Lindthout).*

Qui contrôle la profusion de la pub sur l'espace public ?

A côté des grands panneaux publicitaires relativement bien contrôlés quant à leur nombre, nous voyons apparaître de plus en plus de supports publicitaires moyens. Ils prolifèrent un peu partout. Outre le fait que leur nombre commence à « polluer » notre espace visuel, la pertinence de leur implantation laisse souvent perplexe. Régulièrement « déposés » près des carrefours, ces panneaux distraient dangereusement les automobilistes, surtout lors de certaines campagnes publicitaires..., et réduisent la visibilité.

Les piétons ne sont pas mieux lotis. A la rue Saint-Lambert (photo du haut) à l'arrière du Shopping, près de la station essence, ce trottoir qui est déjà la proie de stationnements sauvages réguliers n'avait certainement pas besoin de ce panneau qui pénalise un peu plus les déplacements piétons.

L'autre photo nous montre le double recyclage d'un abri bus (chemin des Deux Maisons). Celui-ci n'est plus utilisé comme arrêt de bus mais continue à recevoir régulièrement de nouvelles publicités, même éclairées la nuit, et sert régulièrement de range poubelles pour l'immeuble voisin. « Quel look : la bouteille dans la poubelle ». On peut se demander pourquoi cet abri n'a pas été tout simplement démonté comme il serait logique de le faire.

Mais la question essentielle est sans doute de savoir qui décide de ces implantations et sur base de quels critères les autorisations sont données.



Le petit patrimoine



La poignée et la serrure

L'origine de la poignée vient de « poigne », la main fermée peut saisir avec force, en un geste, la poignée pour ouvrir la porte. La serrure était très souvent incorporée dans l'ensemble de la poignée.

Le métier de serrurier est le plus vieux du monde. De tout temps l'homme a voulu protéger ses biens. La serrure actuelle remonte probablement à 4.000 ans avant J.C., c'est à dire dès que le travail de la métallurgie est apparu.

Les poignées et les serrures sont décorées de motifs architecturaux empruntés des styles gothiques, renaissances et arts nouveaux.

Geneviève Vermoelen



Vie publique

La police un an après...

Malgré la proximité des fêtes de fin d'année, le 22 décembre, date fixée pour la réunion, plus ou moins 25 personnes, représentant les comités de quartier, s'étaient déplacées à la demande du Bourgmestre et de la police pour une soirée contact, et ce, un an après la soirée débat qui s'était déroulée à Wolu-Inter-Quartiers.

Mr Brabant, chef de corps de la police Montgomery, a signalé d'emblée qu'en 2006 cette réunion se ferait plus tôt dans l'année, que nous en serions avertis largement à temps afin que les comités aient l'occasion de se concerter avec leurs membres et puissent éventuellement déjà envoyer avant la réunion une série de questions par écrit.

A ce propos, Mr Brabant rappelle qu'il ne faut pas attendre une réunion annuelle pour signaler les problèmes ; cette démarche devrait être effectuée chaque fois que c'est nécessaire. De plus, la police s'engage à y répondre.

Du côté des bonnes nouvelles, nous pouvons noter qu'il y a main-

tenant 16 agents de quartiers (2 par quartier) et que l'effectif de proximité est passé de 20 à 28 personnes en un an.

Du côté de l'assistance, plusieurs personnes se sont indignées du fait que des patrouilles de police passent sans s'arrêter à côté, par exemple, de voitures garées en double file. Mr Brabant a indiqué que les policiers ont des missions précises et qu'ils ne peuvent s'en écarter sauf pour une intervention urgente. Par exemple, une équipe à pied spécialisée au repérage des vols à la tire à la période des fêtes, ne va pas s'arrêter pour verbaliser un stationnement illégal. Une autre pratique est l'usage de moins en moins fréquente du gyrophare ou de la sirène, même lors de missions d'urgence.

Quant à la vitesse de la circulation, la police mène de plus en plus souvent des actions de contrôle par radar. La première semaine, l'action se veut préventive et informative, la deuxième, elle sera répressive.

D'une manière générale, avant l'action de verbalisation, il y a souvent un travail de prévention, mais il ne faut pas croire que cette première démarche va aux oubliettes.

Tout est noté, informatisé ; dès lors lorsqu'on verbalise, on peut prouver, par exemple auprès d'un juge, que la personne verbalisée était bien prévenue de son infraction.

Certains ont estimé aussi que le travail de la police n'était pas assez connu et suggérait que la police communique mieux à ce propos via par exemple le bulletin communal ou encore dans le Vlan.

D'autres points, comme la demande de voir plus d'agents à pied, l'organisation d'un plan communal de mobilité, ou encore la mise sur pied d'un service de médiation qui puisse être contacté par téléphone le soir et le week-end, ont encore été abordés.

En conclusion, une soirée positive qui permet en tout cas de vérifier que, dans le cadre de la réforme de la police, et même, si bien des points sont encore à améliorer, une écoute mutuelle entre la police et les habitants s'est créée afin de permettre de répondre au mieux aux attentes de chacun.

Bernard Devillers

Numéro d'appel d'urgence de la zone de police : 02 788 53 43

Saint-Nicolas et Marché de Noël à Hof-ten-Berg

Comme chaque année, les habitants, avec l'aide de la Cohésion Sociale et du Comité de Quartier, ont organisé la fête de Saint-Nicolas. Ce fut une très belle réussite. La première partie de l'après-midi a été animée par le clown « Bigoudi » qui, avec ses tours de magie a enchanté les enfants et les grands. Le grand Saint a ensuite distribué des jouets et des friandises pour les enfants.

Le lendemain, nous avons inauguré notre premier Marché de Noël avec la vente de produits artisanaux confectionnés par les habitants. Nous avons commencé avec de petits moyens mais, encouragés par les visiteurs, nous espérons faire mieux l'an prochain.

Comité de quartier Hof-ten-Berg



Au Centre Les Pléiades

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Cours de jardinage

A partir du lundi 23 janvier 2006
Les lundis à 20 h 15 tous les 15 jours.

Renseignements au 0477/54 65 01

Ciné-club New-Cubitus

La Chute

Le vendredi
20 janvier
à 20 h 15

Info au
0477/54 65 01
02 762 68 94



Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Pour obtenir des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants, n'hésitez pas à nous joindre.

Contact : Coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
E Mail : woluinterquartiers@hotmail.com - CCP n°000-0392213-42 - **Abonnement au Bulletin : 5 €/ an**

Wolu-Inter-Quartiers est une asbl reconnue par le Ministère de la Communauté française, avec le soutien de la Commission communautaire française et de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert.